

Les conseillers

TROPHÉE des Conseils Municipaux Enfants et Jeunes
AMIF - association des Maires d'Ile de France

Titre du projet : La convention internationale des droits de l'enfant

PRESENTATION DU PROJET

Notre ville, Saint Thibault des Vignes, a toujours fait en sorte que nous, la jeunesse, puissions trouver notre place en nous exprimant. En ce sens, les élus adultes ont créé en 2005 le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.), puis en 2006 le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) et en 2009, à la demande des conseillers municipaux jeunes pour poursuivre leurs actions, le Conseil Municipal Des Ados (C.M.A.).

Grâce à ces conseils, chaque année nous mettons en place des événements et actions qui œuvrent de manière citoyenne en faveur des autres enfants et jeunes.

Notre mandat 2019-2020 a été particulier et difficile car il a été marqué par le contexte sanitaire lié au virus. Néanmoins, nous avons choisi de continuer à être actifs dans notre rôle en maintenant nos actions pour nos camarades et la ville. Tout cela pour également poursuivre notre engagement en faveur des Droits des Enfants.

Car en tant que représentants, ce qui nous tient à cœur, c'est que tous les enfants connaissent leurs droits et qu'avec nos aînés nous puissions poursuivre nos actions citoyennes tous les ans et pour tous.

L'année 2019 a été marquée par l'anniversaire des 30 ans d'existence de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Au vu de cet événement, nous avons entrepris des actions.

Dans un premier temps, à Paris, nous avons participé avec d'autres conseillers du monde entier, au Festival International des Droits de l'Enfant et de la Citoyenneté, organisé par l'association les FRANCAS. Dans cette continuité à Saint-Thibault-des-Vignes nous avons participé à une exposition animée d'affiches intitulée « Agis pour tes droits ». A cette occasion, nous avons pris part à un forum et nous y avons tenu un stand. Au forum, nous avons présenté trois projets : « Soli'troc », « Handi Blog » et « Uniday »

Le projet « Soli'troc », a été une action de solidarité qui s'est déroulée sur une période d'une semaine. Nous avons souhaité créer des objets puis les troquer auprès des familles en échange de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur. Nous avons réussi à collecter une malle de 100 litres de dons alimentaires.

Le projet « Handi Blog », mis en place cette même semaine, a été une action de sensibilisation contre les discriminations envers les enfants et les jeunes porteurs de handicap. Avec différentes photos, nous avons pu nous exprimer et engager des débats sur le sujet.

Le projet « Uniday », proposé par l'UNICEF a mis en lumière pendant un jour entier la « Journée internationale du vivre ensemble ». Des ateliers ludiques ont été proposés à l'accueil loisirs et dans les trois écoles élémentaires de la ville, pour sensibiliser les enfants et les jeunes à s'engager en faveur de nos droits. Par exemple, il y a eu des jeux de rôles avec des mises en situation (« parcours à l'aveugle »).

Toutes ces différentes actions ont eu un impact sur le territoire et nos camarades en éveillant des prises de conscience sur des thèmes forts comme le handicap, le partage et la citoyenneté.

Dans un second temps, le mercredi 20 novembre 2019, à l'accueil de loisirs, nous avons fêté les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cet évènement a rassemblé les maternelles, les élémentaires et les préados de l'accueil de loisirs, ainsi que les jeunes fréquentant l'I.M.E de Torcy (Institut Médico-Educatif). Ces jeunes autistes viennent à l'accueil de loisirs tous les mercredis depuis 2018 dans le cadre d'une convention de partenariat. En tant que jeunes conseillers nous sommes sensibles aux Droits des Enfants et des Jeunes dont celui du droit aux loisirs. Et à travers cette convention, il est naturel que des enfants porteurs de handicap, dans le cadre d'une inclusion, soient accueillis au sein de l'accueil de loisirs. Cela permet aux autres enfants de porter un autre regard sur le handicap.

Cette journée, a eu pour impact de permettre à tous les enfants présents de découvrir et développer des connaissances en lien avec la Convention Internationale des Droits de l'enfant à travers des ateliers ludiques. Par ailleurs, nous avons installé un gâteau géant avec 30 bougies symbolisant l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Pour que nos actions en faveur des enfants soient marquées symboliquement dans le temps à Saint-Thibault-des-Vignes, nous avons demandé l'installation d'une stèle devant l'accueil de loisirs.

Un compagnon du Tour de France a réalisé gracieusement un livre sculpté sur un arbre « mort » de la ville et y a pyrogravé les dix principaux droits des enfants et des jeunes.

Nous l'avons inauguré avec les élus adultes, les FRANCAS, le responsable de L'I.M.E., des parents, des enfants, des animateurs et des éducateurs.

Enfin, un quizz a été proposé aux familles autour des expositions d'affiches données par l'U.N.I.C.E.F et les FRANCAS, et des dessins réalisés par les enfants. Avec ce sujet d'égalité de nos droits, nous avons fait émerger des projets d'enfants dont « La boîte à couleurs ». Dans les trois écoles de la ville, nous avons disposées les urnes que nous avons confectionnées pour que nos camarades votent des dress codes.

A travers cette boîte, les enfants ont voté pour des couleurs définissant la tenue qu'ils porteraient symboliquement pour marquer leur volonté de sensibiliser à des thèmes comme la non violence (habillé en blanc), la discrimination (habillé en bleu).

Cette journée a été enrichissante dans les échanges de points de vue sur le « vivre ensemble ».

Lors de la cérémonie des vœux proposée chaque année par Monsieur Le Maire, nous avons fait la surprise à celui-ci de lui promettre d'intégrer le réseau « Ville Amie Des Enfants » en lien avec l'UNICEF.

L'année 2020, en plénière (réunion où nous proposons nos projets à Monsieur le Maire et aux élus), nous lui avons soumis pour le dossier de candidature, nos idées de projets autour des thèmes suivants : le bien-être, la participation des enfants aux projets de la cité, l'environnement, l'alimentaire, l'égalité filles/garçons, la liberté d'expression, l'accès et le choix des loisirs, la communication via la Web Radio. Nous avons collaboré avec nos aînés élus pour constituer le dossier de candidature.

Grâce à cela, nos actions ont été reconnues et nous avons eu la fierté de devenir une ville labellisée par l'UNICEF « Ville Amie des Enfants » pour une durée de 6 ans.

Nous sommes contents car nous pourrions valoriser encore mieux les actions que nous, jeunes conseillers, ainsi que les élus adultes de la ville mettons en place pour l'ensemble de la population. Cette adhésion ancrera nos engagements citoyens en faveur des droits des enfants et des jeunes, l'importance d'avoir accès aux loisirs pour tous et sans distinction. Nos droits en tant qu'enfants et jeunes seront toujours au centre de nos préoccupations et de nos priorités.

CARACTÉRISTIQUE DU C.M.E et C.M.J *

Age des enfants : 9 à 13 ans

Nombre d'enfants : 38 Conseillers municipaux enfants et 7 conseillers municipaux jeunes.

Date de création :

en 2005 création du C.M.E et en 2006 création du C.M.J

Commune : Saint-Thibault-des-Vignes

Département : Seine et Marne (77400)

Nombre d'habitants de la commune : 6 400 habitants

COORDONNÉES DU CONTACT CHARGÉ DU DOSSIER *

Prénom, Nom : Marthe BORDAI

Fonction / Service : Responsable du pôle enfance et jeunesse.

CME et CMJ de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes

Adresse Mairie de Saint-Thibault-des-Vignes

Pôle enfance et jeunesse

Accueil de loisirs

29 rue du clos de l'érable

77400 Saint-Thibault-des-Vignes

Téléphone 01 60 31 73 25

Mail : marthe.bordai@ville-st-thibault.fr

LE FINANCEMENT DU PROJET *

Chaque année nous proposons à Monsieur Le Maire les projets que nous souhaitons mettre en place et suite à cela il nous donne un budget. Ainsi, lorsque nous lui avons soumis les projets précités, il nous a attribué 479 €

Les actions sont budgétisées avec le matériel de fonctionnement et nous avons anticipé la mise en place de cet événement particulier dans notre budget.

Pour les déplacements, nous utilisons la navette de la commune

L'adhésion au réseau de l'UNICEF coûte 200€/an.

Nous avons reçu l'aide matériel gracieuse des partenaires qui nous ont soutenus : les FRANCAS et l'U.N.I.C.E.F (transmission d'outils méthodologiques, pédagogiques et des supports de communication).

Par ailleurs, la stèle n'a pas nécessité de dépenses de notre part et a été installé par les services techniques de la ville.

LE BILAN DU PROJET *

A travers ce projet, nous avons pu inscrire des actions citoyennes qui ont eues un impact sur le territoire et sur nos camarades.

Nous gardons en tête la volonté d'être acteurs de notre citoyenneté et donc d'agir pour nos droits en faveur des enfants que nous représentons.

Aujourd'hui, au sein de nos structures, l'inclusion des enfants porteurs de handicap est réelle. En ce sens, nous avons éveillé des prises de conscience sur des thématiques diverses comme le handicap et le regard que nous lui portons.

Les principaux droits des enfants et des jeunes sont des sujets connus et valorisés durant nos temps de loisirs partagés.

Nos camarades ont pu parler au sein de leur famille de l'existence de la convention de l'importance de la respecter,

Grâce à nos projets, en tant que jeunes conseillers, nous avons acquis des connaissances et de l'expérience concernant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et des Jeunes.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir participé à ce projet citoyen pour la commune.

La stèle, sous forme de livre, qui retrace les 10 principaux droits des enfants, est une démonstration visible et perçue par toute la population et les visiteurs de l'importance que la ville donne aux enfants et jeunes.

Nous avons hâte de mettre en place les projets validés par l'UNICEF dans les années à venir, suite à la labellisation.

Enfin, bien que nous ayons abouti à de belles réalisations à travers ce projet, nous continuons et continuerons à mettre en place des événements qui favorisent auprès des enfants et de jeunes, la connaissance de leurs droits et des possibilités d'agir pour les défendre.

LE MOT DU MAIRE OU DE L'ADJOINT AU MAIRE SUR LE PROJET *

Cette note retrace toute la politique menée envers l'enfance et les jeunes au notre commune depuis 2005.

La labellisation " Ville amie des enfants " concrétise cette politique et, nous entraîne à réaliser des actions complémentaires avec des bilans d'étapes périodiques qui finalisent avec rigueur tous nos objectifs.

Le 13 Mai 2021



4
Sinclair Vouliot
Maire